

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....
**MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE (MPTEN)**
.....

**PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET
REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-GUINEE)**

**L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEME
NATIONAL DE PAIEMENT (SNP) EN GUINEE.**

SERVICES DE CONSULTANT

Date début : 1^{er} Septembre 2025

Date limité : 22 Septembre 2025

Contexte et justification de la mission

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars \$ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du **Recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre d'un SCHEME national de paiement (SNP) en Guinée.**

OBJECTIF DE LA MISSION :

Concevoir un Schéma National de Paiement (SNP) pour la Guinée, en définissant les règles, normes, modèles de gouvernance et mécanismes d'interopérabilité entre les acteurs du système de paiement national, en vue d'accroître l'efficacité, l'inclusion financière et la confiance des usagers.

Objectifs spécifiques :

- Réaliser un diagnostic approfondi du système national de paiements existant (infrastructures, réglementation, acteurs, flux) ;
- Identifier les freins à l'interopérabilité et proposer des modèles adaptés aux réalités locales et internationales ;
- Élaborer un cadre de gouvernance du SNP incluant la répartition des rôles, les modalités d'adhésion et de supervision ;
- Proposer des normes techniques et commerciales harmonisées (protocoles, tarification, identifiants, gestion des litiges) ;
- Développer une feuille de route pour la mise en œuvre progressive du SNP (actions, échéances, rôles) ;
- Appuyer l'animation des ateliers de validation et la sensibilisation des parties prenantes.

La mission s'étendra sur une période de **quatre (4) mois** à compter de la date de signature du contrat. Elle se déroulera en plusieurs phases :

1. **Phase 1** : Diagnostic et analyse documentaire (3 semaines)

2. **Phase 2** : Conception du SNP et modélisation (5 semaines)
3. **Phase 3** : Validation technique et institutionnelle (3 semaines)
4. **Phase 4** : Finalisation des livrables et appui à la mise en œuvre (4 semaines)

Des réunions périodiques avec les parties prenantes sont prévues à chaque étape.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), représenté par le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir **en langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ Être un bureau d'études ou cabinet conseil disposant d'une expertise avérée dans la conception de schémas nationaux ou régionaux de paiement ;
- ✓ Au moins 5 ans d'expérience dans les systèmes de paiement et la mise en place de switches, ou schémas de paiement.

II- Expériences spécifiques :

- ✓ Justifier de 2 expériences similaires réalisées en Afrique ou dans des pays comparables ;
- ✓ Un (1) projet d'intégration mobile money en Afrique (ex : GIM-UEMOA, NIP Nigeria) ;
- ✓ Maîtrise des normes internationales applicables : ISO 20022, EMV, PCI DSS ;
- ✓ Expérience en conception de modèles économiques de réseaux d'acceptation ;
- ✓ Capacité à animer des ateliers multi acteurs et rédiger des documents stratégiques de haut niveau.

III. Capacité technique et administrative du cabinet (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale... (30 points) ; Expériences similaires..... (60 points) ; et (iii) organisation... (10 points).

Personnel :

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition Février 2025.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **22 Septembre 2025 à 12 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « *Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre d'un SCHEME national de paiement (SNP) en Guinée* ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur par intérim du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN), Quartier Kaporo, Commune de Ratoma-Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence la Société Easycom et à proximité du pont Kiridi, **E-mail :** coordonnateur@wardip.gn / spm@wardip.gn / assistant.spm@wardip.gn avec copie obligatoire à : assistante.direction@wardip.gn

Fait à Conakry, le 29 Août 2025



M. Fodé YOULA
Le Coordonnateur P.I.